



**DTM**

MATRICE DE SUIVI  
DES DÉPLACEMENTS

LES ACTIVITÉS DTM  
AU BURKINA FASO  
SONT SOUTENUES  
PAR :



Projet financé par l'Union européenne  
Projet mis en oeuvre par l'OIM



**OIM**  
ONU MIGRATION



SUIVI DES FLUX DE POPULATIONS

BURKINA FASO

Janvier 2021

 **OIM**  
ONU MIGRATION

## INTRODUCTION

Afin de mieux comprendre les mouvements et tendances migratoires en Afrique de l'Ouest et du Centre, l'OIM, à travers la Matrice de suivi des déplacements (*Displacement Tracking Matrix*, DTM), met en œuvre l'activité de Suivi des flux de populations (*Flow Monitoring*, FM).

Le suivi des flux, qui est mis en œuvre en étroite collaboration avec les autorités et des partenaires nationaux et locaux, est composé de deux outils: l'enregistrement des flux (*Flow Monitoring Registry*, FMR), qui recueille des données clés sur l'ampleur, la provenance, la destination et les modalités des flux de mobilité, et les enquêtes individuelles (*Flow Monitoring Survey*, FMS), conduites auprès des voyageurs afin d'obtenir des informations sur les profils, parcours migratoires, et intentions des migrants.

Le suivi des flux de populations récolte ainsi des données sur les flux et tendances migratoires, les profils des voyageurs et les parcours et intentions des migrants, afin de fournir une meilleure compréhension des mobilités en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Au **Burkina Faso**, la DTM recueille des données au niveau de 4 Points de suivi des flux (*Flow Monitoring Points*, FMP) que sont Dori/Seytenga, Kantchari, Faramana et Yendéré répartis dans 4 régions afin d'obtenir une meilleure compréhension de l'ampleur, des tendances, des caractéristiques socio-démographiques et des parcours des flux de voyageurs traversant ces différents points.

Ce rapport présente les données recueillies dans le cadre des activités **d'enregistrement des flux** durant le mois de **Janvier 2022**.

Pour plus d'information sur la méthodologie du suivi des flux de populations, veuillez consulter la dernière page de ce rapport.

## CHIFFRES CLÉS



**4** FMP actifs au Burkina Faso



**1 881** Individus observés en moyenne par jour



**2%** de voyageurs **de moins** par rapport au mois de décembre 2021



**21 940** Individus observés entrant au Burkina Faso (**51%**)



**21 313** Individus observés quittant le Burkina Faso (**49%**)



**43 253** Individus observés au total au niveau des points de suivi des flux (FMP)



**99%** de voyageurs sont des Burkinabè, des Nigériens, des Ivoiriens, des Maliens, des Ghanéens, des Sénégalais et des Togolais.

## PROFIL DES VOYAGEURS ET TENDANCES DES FLUX

**Tendances migratoires:** Au Burkina Faso, des points de suivi des flux (FMP) sont installés sur plusieurs lieux de transit importants à **Dori/Seytenga** en février 2018, à **Kantchari** en mars 2018, ainsi qu'à **Faramana** et **Yendéré** en avril 2018. Au cours du mois de janvier 2022, la moyenne journalière observée au niveau des quatre points FMP actifs était de 1 881 personnes soit une baisse de deux pour cent par rapport au mois de décembre 2021. Dans l'ensemble, les flux ont été stables au cours de ce mois de janvier 2022. Cependant au cours de la dernière semaine du mois de janvier, des troubles socio politiques ont entraîné la fermeture des frontières terrestres le 24 janvier bloquant ainsi les voyageurs aux frontières qui se voient obligés d'emprunter les voies de contournement officiel pour poursuivre leur voyage.

**Type de flux :** Au Burkina Faso, le suivi des flux de population se fait au niveau des quatre FMP et vise à mettre en lumière les zones particulièrement sujettes aux migrations transfrontalières et intrarégionales. Les flux entrants représentent (51%) des flux observés tandis que les flux sortants représentent (49%) des flux observés au cours de la période.

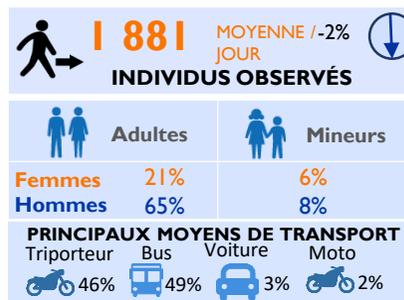
**Provenance et destinations :** Au cours de ce mois, les différents flux observés au Burkina Faso étaient principalement en provenance du Burkina Faso (49%), du Niger (22%), de la Côte d'Ivoire (20%) et du Mali (9%) et à destination du Burkina Faso (51%), de la Côte d'Ivoire (21%), du Niger (18%) et du Mali (10%). Les personnes observées se déplaçaient principalement en bus (49%), en triporteur (46%), et en véhicules privés (3%). Depuis la réouverture des frontières terrestres burkinabè les voyageurs observés aux différents FMP du Burkina Faso empruntent de plus en plus les bus pour traverser les points de passage.

**Profil des voyageurs:** Au cours de cette même période, l'observation des flux a permis d'identifier le profil de ces voyageurs. En effet, parmi les voyageurs observés, la majorité était des hommes adultes (65%), tandis que 21 pour cent étaient des femmes adultes et 14 pour cent étaient des mineurs. Par ailleurs, 5 138 personnes parmi les individus enregistrés présentaient des vulnérabilités dont 76 mineurs non accompagnés, ainsi que des enfants de moins de cinq ans (6%), des femmes enceintes (4%) et des personnes âgées (2%).



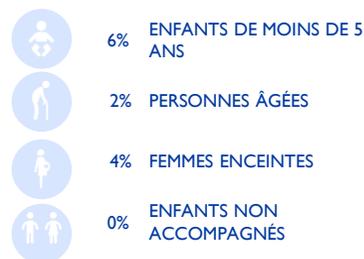
*Cette carte est juste à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.*

### PROFILS DES VOYAGEURS



DÉMOGRAPHIE

VULNÉRABILITÉS



### PROVENANCE ET DESTINATION DES FLUX

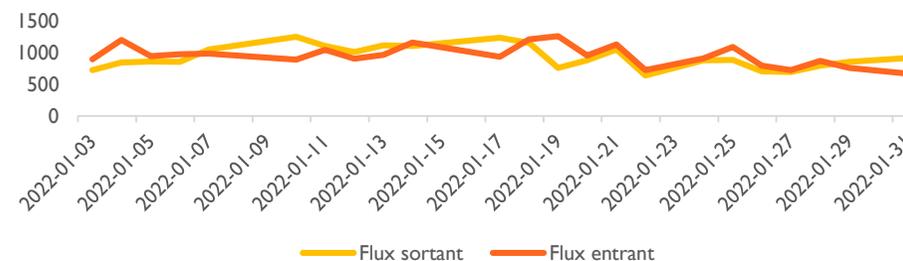
Provenance des flux	
Pays	% des flux
Burkina Faso	49%
Niger	22%
Côte d'Ivoire	20%
Mali	9%

Destination des flux	
Pays	% des flux
Burkina Faso	51%
Côte d'Ivoire	21%
Niger	18%
Mali	10%

### DIRECTION DES FLUX



### EVOLUTION JOURNALIÈRE DES FLUX



FLUX ENREGISTRÉS

FLUX JOURNALIERS

## SEYTENGA

**PRÉSENTATION DU FMP:** Le point de suivi des flux de SEYTENGA observe les flux transfrontaliers quittant le Burkina Faso en direction du Niger et inversement. Le FMP de Seytenga collecte des données depuis février 2018 par le biais de quatre énumérateurs. Seytenga est un poste frontière avec le Niger emprunté par de nombreux voyageurs et de potentiels migrants.

**Tendances migratoires:** Au cours du mois de janvier, une moyenne quotidienne de 467 personnes a été observée au point de Seytenga. Ceci représente une baisse de 20 pour cent par rapport au mois précédent. Cette baisse s'explique par la fermeture des frontières terrestres du 24 janvier au 02 février 2022 due aux troubles socio politique ayant conduit à un changement de régime politique.

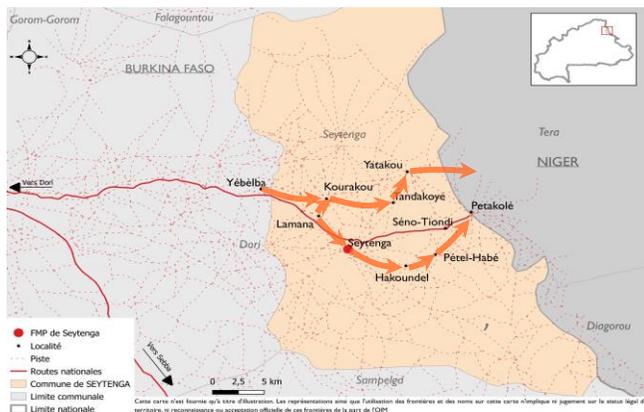
**Type de flux :** Le FMP de Seytenga collecte des données sur les flux entrants et sortants du Burkina Faso afin de mettre en lumière les zones particulièrement sujettes aux migrations transfrontalières et intrarégionales. Les flux entrants représentent (43%) des flux observés tandis que les flux sortants représentent (57%) des flux observés au cours de ce mois.

**Provenance et destination :** Au cours de ce mois, les principales villes de provenance des voyageurs observés au FMP de Seytenga étaient: Seytenga (42% Burkina Faso); Petel kolé (29%, Niger), Niamey (24% Niger) et Tera (5%, Niger). Ils avaient majoritairement pour destination Seytenga (57%, Burkina Faso), Petel kolé (24%, Niger), Niamey (18%, Niger) et Tera (1%, Niger).

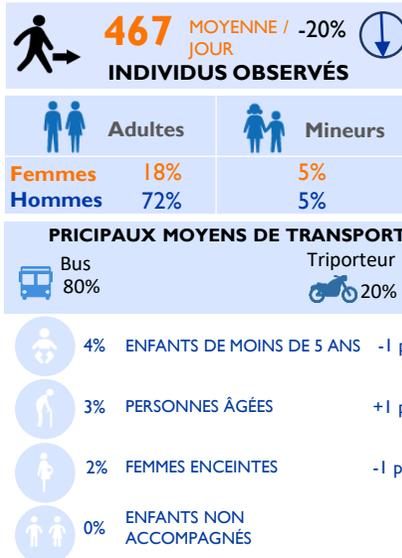
**Profil des voyageurs:** Parmi les voyageurs observés, 72 pour cent étaient des hommes adultes, tandis que 18 pour cent étaient des femmes adultes et les mineurs (10%). Au cours de la période de collecte, les voyageurs observés au FMP de Seytenga étaient principalement des nationaux du Niger (49%), du Mali (20%), du Burkina Faso (11%), de la Côte d'Ivoire (10%), du Togo (2%) et du Bénin (2%).

### Principaux itinéraires des flux de populations au point de Seytenga

Malgré la réouverture officielle des frontières terrestres le 1<sup>er</sup> décembre 2021 par le gouvernement Burkinabè, certains voyageurs continuent de contourner les voies et points d'entrée officiels pour se rendre au Niger. A Seytenga, certains flux passent par Yèbèlba, puis par Kourakou, par Tandakoye puis Yatakou pour se rendre au Niger. D'autres passent par Lamana, Seytenga, Kakoundel et Petel-Habé pour se rendre au Niger.



### PROFILS DES VOYAGEURS



### PROVENANCE ET DESTINATION DES FLUX

Provenance des flux	
Pays	% des flux
Seytenga (Burkina Faso)	42%
Petel kolé (Niger)	29%
Niamey (Niger)	24%
Tera (Niger)	5%

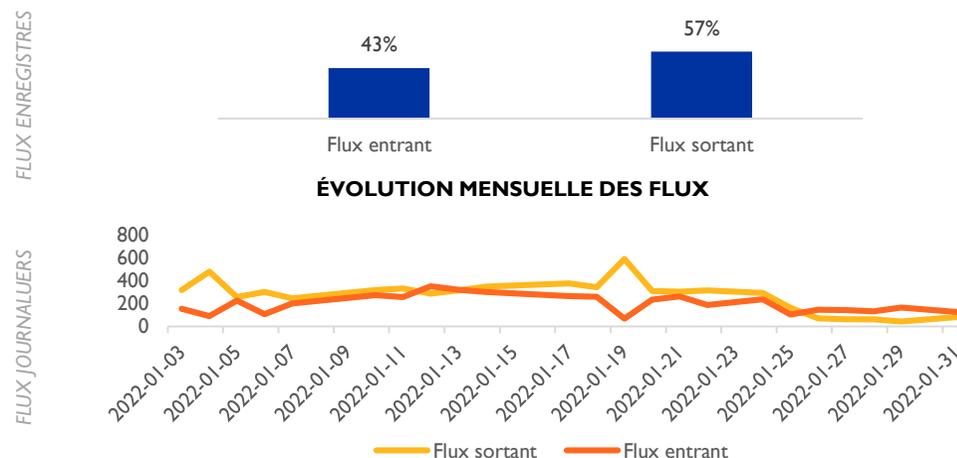
Destination des flux	
Pays	% des flux
Seytenga (Burkina Faso)	57%
Petel kolé (Niger)	24%
Niamey (Niger)	18%
Tera (Niger)	1%

pp : point pourcentage

### DIRECTION DES FLUX



### ÉVOLUTION MENSUELLE DES FLUX



## KANTCHARI

**PRÉSENTATION DU FMP:** Le point de suivi des flux de KANTCHARI observe les flux transfrontaliers quittant le Burkina Faso en direction du Niger et du Niger à destination du Burkina Faso. Le FMP de Kantchari collecte des données depuis mars 2018 par le biais de quatre énumérateurs. Kantchari est une ville frontalière avec le Niger par laquelle passent également d'importants flux transitoires.

**Tendances migratoires:** Au cours du mois de janvier, en moyenne 288 personnes ont été observées par jour au FMP de KANTCHARI, soit une hausse de 16 pour cent par rapport au mois de décembre. En effet, les hausses observées au cours de ce mois correspondent à des retours de migrants Burkinabè du Niger. Les pics observés du 24 au 28 janvier correspondent à la fermeture des frontières terrestres due aux troubles socio politique ayant conduit à un changement de régime politique.

**Type de flux :** Les flux entrants représentent 49 pour cent des flux observés tandis que les flux sortants représentent 51 pour cent des flux observés au cours de ce mois.

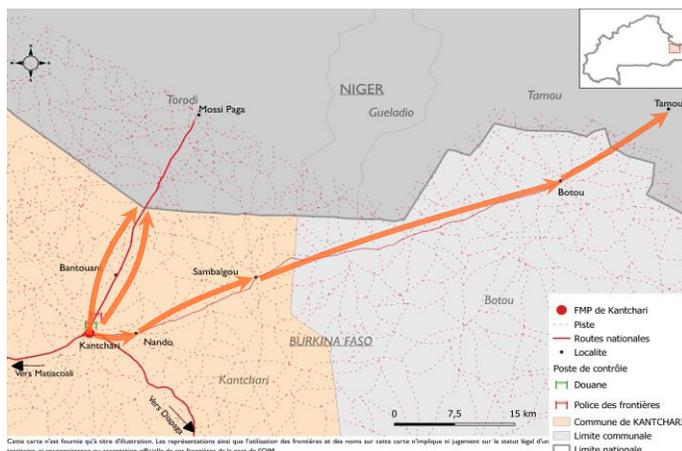
**Provenance et destinations:** Les principales villes de provenance des voyageurs observés au FMP Kantchari au cours de ce mois étaient Niamey (51%, Niger) et Kantchari (49%, Burkina Faso). Ils avaient pour destination Kantchari (51%, Burkina Faso) et Niamey (49%, Niger).

**Profil des voyageurs:** Les migrants enregistrés au cours du mois de janvier étaient composés à 80 pour cent d'hommes adultes, tandis que 10 pour cent étaient des femmes adultes et 10 pour cent étaient des mineurs. Parmi eux 1013 personnes présentaient des vulnérabilités dont des enfants de moins de cinq ans (5%), des femmes enceintes (5%) et des personnes âgées (3%).

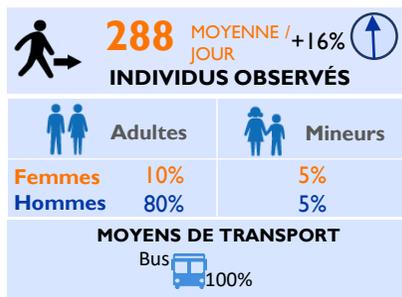
Les voyageurs observés au FMP de Kantchari étaient originaires du Niger (83%), du Burkina Faso (14%) et du Mali (2%).

### Principaux itinéraires des flux de populations au Point de Kantchari

Malgré la réouverture officielle des frontières terrestres le 1<sup>er</sup> décembre 2021 par le gouvernement Burkinabè, certains voyageurs continuent de contourner les voies et points d'entrée officiels pour se rendre au Niger. En effet, à partir de Kantchari, certains flux passent désormais par Bantouani pour se rendre à Torodi (Niger). D'autres passent également par Sambalougou puis par Botou pour se rendre à Tamou au Niger.

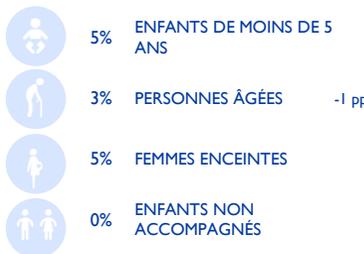


### PROFILS DES VOYAGEURS



DÉMOGRAPHIE

VULNÉRABILITÉS



### PROVENANCE ET DESTINATION DES FLUX

Provenance des flux	
Pays	% des flux
Kantchari (Burkina Faso)	49%
Niamey (Niger)	51%

Destination des flux	
Pays	% des flux
Kantchari (Burkina Faso)	51%
Niamey (Niger)	49%

pp : point pourcentage

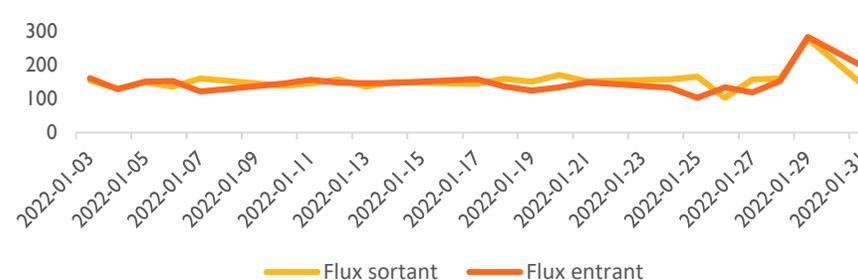
### DIRECTION DES FLUX



### ÉVOLUTION MENSUELLE DES FLUX

FLUX ENREGISTRÉS

FLUX JOURNALIERS



## FARAMANA

**PRÉSENTATION DU FMP:** Le point de suivi des flux de FARAMANA observe les flux transfrontaliers quittant le Burkina Faso en direction de pays limitrophes (principalement le Mali et le Sénégal) et de ces pays limitrophes vers le Burkina Faso. Le FMP de Faramana collecte des données depuis mi-avril 2018 par le biais de quatre énumérateurs.

**Tendances migratoires:** Au cours du mois de janvier, 349 personnes ont, en moyenne été observées par jour au FMP de Faramana avec une baisse de 18 pour cent. Cette baisse est due d'une part à la fermeture des frontières par le gouvernement Malien le 10 janvier avec les pays voisins; d'autre part cette baisse s'explique par le changement du régime au Burkina Faso dû à des troubles socio politique entrainant ainsi la fermeture des frontières di 24 janvier au 02 février 2022.

**Type de flux :** Les flux entrants représentent 54 pour cent des flux tandis que les flux sortants représentent 46 pour cent des flux sortants observés dans ce point.

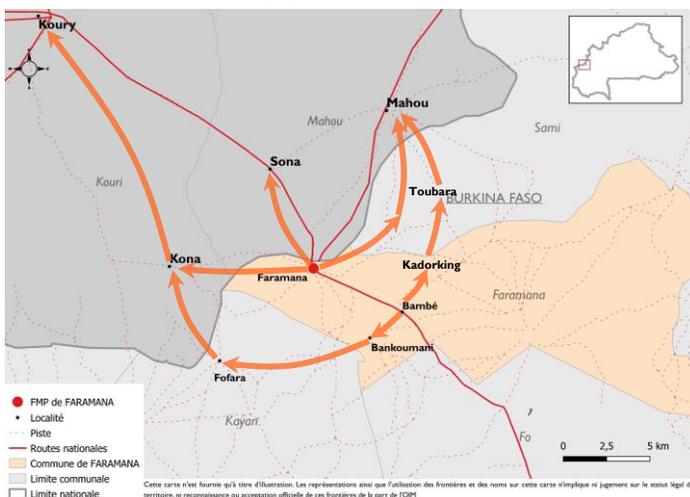
**Provenance et destinations :** Au cours du mois de janvier, les principales villes de départ des voyageurs étaient Faramana (53%, Burkina Faso), Bamako (26%, Mali), Koury (18%, Mali). Ils avaient pour destination Faramana (46%, Burkina Faso), Bamako (28%, Mali) et Koury (25%, Mali). Les individus observés au FMP de Faramana se déplaçaient principalement en Bus (75%), en triporteurs (23%), et à moto (2%).

**Profils des voyageurs:** les voyageurs observés au cours de la même période à ce FMP étaient dans la grande majorité des hommes adultes (67%) tandis que 22 pour cent étaient des femmes et 11 pour cent étaient des mineurs.

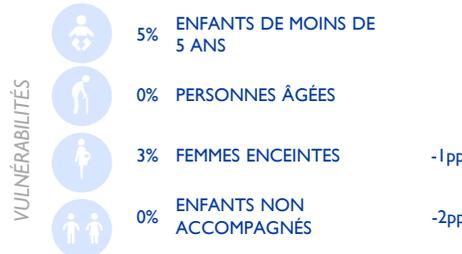
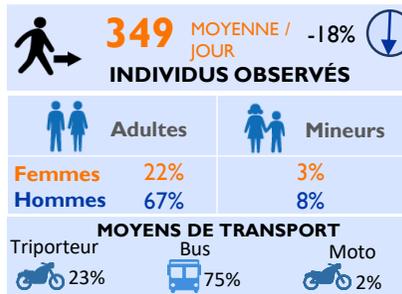
Les ressortissants du Burkina Faso (58%), du Mali (19%), du Niger (16%) et du Togo (2%), représentent les principales nationalités observées au cours de cette période.

### Principaux itinéraires des flux de populations au Point de Faramana

Malgré la réouverture officielle des frontières terrestres le 1<sup>er</sup> décembre 2021 par le gouvernement Burkinabè, certains voyageurs continuent de contourner les voies et points d'entrée officiels pour se rendre au Mali. En effet, le Mali n'a toujours pas ouvert ses frontières avec les pays voisins. A Faramana, certains flux passent par Bambé puis par Fofara pour se rendre au Mali principalement vers les villes de Kona et Koury. D'autres passent par Faramana pour se rendre au Mali, principalement vers les villes de Sona et de Mahou.



### PROFILS DES VOYAGEURS



### PROVENANCE ET DESTINATION DES FLUX

Provenance des flux	
Pays	% des flux
Faramana (Burkina Faso)	53%
Bamako (Mali)	26%
Koury (Mali)	18%
Koutiala (Mali)	1%
Autres villes du Mali	2%

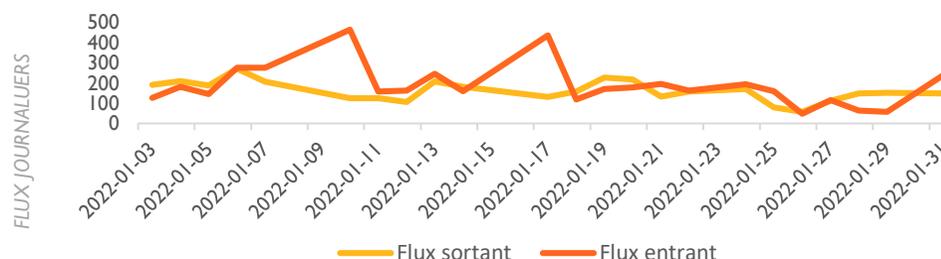
Destination des flux	
Pays	% des flux
Faramana (Burkina Faso)	46%
Bamako (Mali)	28%
Koury (Mali)	25%
Autres villes du Mali	1%

pp : point pourcentage

### DIRECTION DES FLUX



### ÉVOLUTION MENSUELLE DES FLUX



**YENDÉRÉ**

**PRÉSENTATION DU FMP:** Le point de suivi des flux de YENDÉRÉ observe les flux transfrontaliers quittant le Burkina Faso en direction de la Côte d'Ivoire ainsi que les flux transfrontaliers quittant la Côte d'Ivoire en direction du Burkina Faso. Le FMP de Yendéré collecte des données depuis avril 2018 par le biais de six énumérateurs.

**Tendances migratoires:** Au cours du mois de janvier, 776 personnes ont, en moyenne par jour été observées au FMP de Yendéré avec une hausse de 15 pour cent. Cette hausse est due à des retours de migrants Burkinabè et Nigériens qui s'étaient rendus en Côte d'Ivoire pour la récolte intermédiaire du cacao (petite traite). Les pics observés les 11, 18, 22 et 25 janvier correspondent aux retour des migrants Burkinabè et Nigériens de la Côte d'Ivoire.

**Type de flux :** Les flux entrants représentent 52 pour cent des flux observés tandis que les flux sortants représentent 48 pour cent des flux observés au cours de la période. Les individus observés au FMP de Yendéré se déplaçaient principalement en triporteur (90%), en voiture (7%) et à moto (3%).

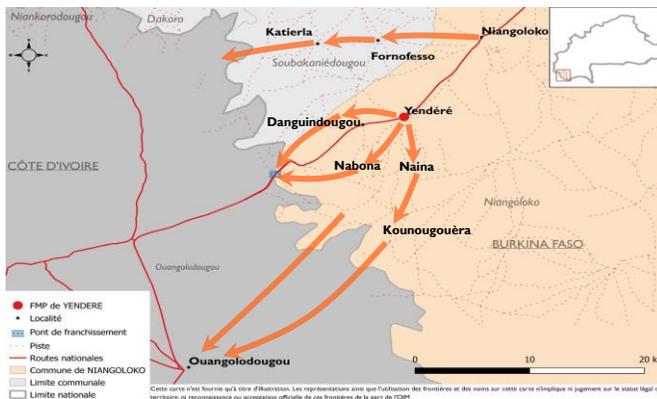
**Provenance et destinations :** Au cours de ce mois, les principales villes de provenance des voyageurs étaient Yendéré (52%, Burkina Faso), Ouangolodougou (42%, Côte d'Ivoire). Ils avaient principalement pour destination Yendéré (48%, Burkina Faso), Ouangolodougou (41%, Côte d'Ivoire).

**Profil des voyageurs:** Les voyageurs observés au cours de la même période à ce FMP, 55 pour cent étaient des hommes adultes tandis que 28 pour cent étaient des femmes et 17 pour cent étaient des mineurs.

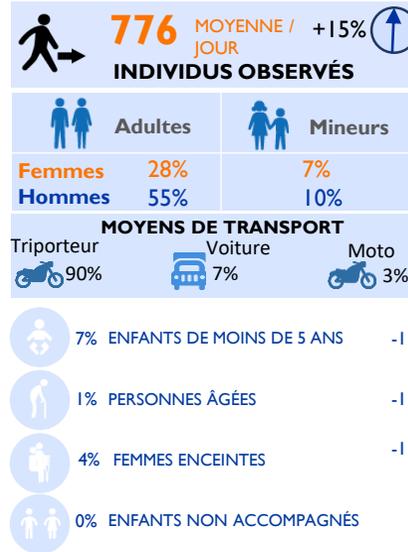
Des ressortissants du Burkina Faso (73%), du Niger (15%), de la Côte d'Ivoire (10%) et du Mali (1%) ont été les principaux voyageurs observés au niveau du point FMP de Yendéré.

**Principaux itinéraires des flux de populations au Point de Yendéré**

Malgré la réouverture officielle des frontières terrestres le 1<sup>er</sup> décembre 2021 par le gouvernement Burkinabè, certains voyageurs continuent de contourner les voies et points d'entrée officiels pour se rendre en Côte d'Ivoire. En effet, la Côte d'Ivoire n'a toujours pas ouvert ses frontières terrestres avec les pays voisins. A Yendéré, certains flux passent par Niangoloko, ensuite par Fornofesso puis par Katiéria pour se rendre en Côte d'Ivoire. Certains voyageurs passent par Yendéré puis par Nabona pour se rendre directement à Ouangolodougou.



**PROFILS DES VOYAGEURS**



**PROVENANCE ET DESTINATION DES FLUX**

Provenance des flux	
Pays	% des flux
Burkina Faso	52%
Côte d'Ivoire	48%

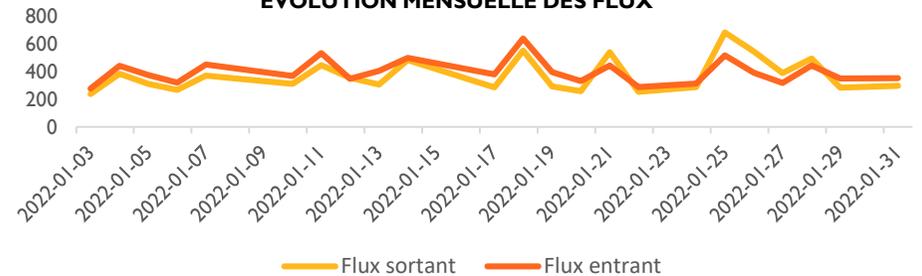
Destination des flux	
Pays	% des flux
Côte d'Ivoire	52%
Burkina Faso	48%

pp : point pourcentage

**DIRECTION DES FLUX**



**ÉVOLUTION MENSUELLE DES FLUX**



**INTRODUCTION** : Le suivi des flux, mis en œuvre par l'OIM à travers la Matrice de suivi des déplacements (DTM), a pour objectif de fournir une vue d'ensemble des mobilités en Afrique de l'Ouest et du Centre à travers la collecte de données clés sur le nombre, le parcours et les caractéristiques des flux observés dans des zones à forte mobilité à travers la région.

**MÉTHODOLOGIE** : Le suivi des flux de population est un travail d'enquêtes qui vise à mettre en lumière les zones particulièrement sujettes aux migrations transfrontalières et intrarégionales. En premier lieu, les zones de forte mobilité sont identifiées à l'échelle du pays. Les équipes DTM conduisent ensuite un travail au niveau local pour identifier des points de transit stratégiques. Au Burkina Faso, Les enquêteurs collectent les données auprès des informateurs clés présents sur le point de suivi des flux: il peut s'agir du personnel des gares routières, des fonctionnaires de la police ou de la douane, des chauffeurs de bus ou des migrants eux-mêmes. Un questionnaire de base combiné à des observations directes permet de collecter des données désagrégées par sexe et nationalité. Les points de suivi des flux ont été choisis après consultation avec les acteurs nationaux et locaux impliqués dans la gestion des migrations au Burkina Faso, en fonction de la localisation et des caractéristiques

propres aux flux transitant dans ces espaces. La collecte des données se fait de manière quotidienne du lundi au vendredi sur des plages horaires où les flux sont les plus importants

Le **FMR** consiste à collecter les données au niveau des différents points de passage via des observations directes et auprès d'informateurs clés : il peut s'agir du personnel des gares routières ou des chauffeurs de bus. Le FMR recueille des informations sur le nombre de voyageurs passant par les points de passage, leurs lieux de provenance et destinations envisagées, moyens de transport utilisés, ainsi que les vulnérabilités observées.

**Les enquêtes individuelles (FMS)** permettent de collecter des données plus approfondies à travers des entretiens auprès d'un échantillon de voyageurs qui passent par les points de passages afin de mieux comprendre leurs profils. Les données principales collectées sont la nationalité du voyageur, son âge, son sexe, son niveau d'éducation, son statut professionnel, les raisons de son déplacement, sa provenance, sa destination ainsi que ses besoins et vulnérabilités.

À chaque FMP, les données sont recueillies par une équipe de trois à six enquêteurs. La collecte de données est effectuée quotidiennement (du lundi au samedi) aux horaires pendant laquelle le plus grand nombre de voyageurs

traversent les FMP. Cependant, ces horaires peuvent être aménagées en fonction de la période et du contexte. Les données sont collectées au travers d'un formulaire administré aux informateurs clés, et d'observations directes.

**LIMITES** : Les données utilisées dans le cadre de cette analyse sont des estimations et ne représentent qu'une partie des flux existants. la couverture spatio-temporelle de ces enquêtes est partielle et la collecte des données reste limitée à l'échelle de la journée bien qu'elle se fasse de manière quotidienne et sur des périodes où les flux sont importants. Enfin, aucune donnée n'est collectée sur les flux existant en dehors des plages horaires couvertes. Les données sur les vulnérabilités sont basées sur des observations directes des enquêteurs et ne doivent être comprises qu'à titre indicatif. En cette période de COVID-19 certains migrants empruntent des voies de contournement. Ceux-ci peuvent échapper au dispositif d'enregistrement.

Par ailleurs, dans le contexte de la crise du COVID-19, l'OIM a adapté sa stratégie et sa méthodologie en mettant en œuvre des mesures de précaution et d'atténuation des risques lors des opérations de collecte de données au niveau des FMP, ainsi qu'au cours des formations effectuées auprès des

enquêteurs. Ainsi, des procédures opérationnelles standardisées ont été mises en place, afin de garantir le respect des mesures de prévention et d'atténuation des risques décrétées par le gouvernement du Burkina Faso.

**Flux sortant** : Ce terme fait référence aux migrants qui arrivent au point de suivi des flux avec l'intention de se diriger vers les zones extérieures du Burkina Faso.

**Flux entrant** : Ce terme fait référence aux migrants qui arrivent à un point de suivi des flux avec l'intention de se rendre plus loin au Burkina Faso.

*Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires. L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de mieux faire comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.*

*Les cartes fournies dans ce rapport le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent porter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM*